



Carte d'invalidité des anciens combattants et des victimes de guerre

Où vous adresser ? Mairie du domicile qui transmettra à la préfecture ou à la Sous-Préfecture.

Pièces à fournir :

- Photo d'identité et titre de pension ou ancienne carte.

Infos pratiques

Coût : Gratuit

Contact

Hôtel de ville
1 place Pierre Bérégovoy
78114 Magny-les-Hameaux
Tél. 01 39 44 71 71
ccas@magny-les-hameaux.fr

Christine ALIX
Responsable du Centre communal d'action sociale et du service seniors